

Pour un sport scolaire
démocratique et accessible

Pour un sport scolaire
ambitieux

Pour un sport scolaire
innovant

Pour un sport scolaire
responsable

Pour un sport scolaire
éthique et solidaire

Pour un sport scolaire
ancré dans les territoires

« 2012-2016 »

Des principes
Des orientations
Des objectifs
Des programmes
Des enjeux
Des moyens

**« Jeunes Officiels,
vers une génération responsable »**
Arbitre-juge / Dirigeant(e) / Organisateur (trice)
Capitaine, Coach, Vice-Président(e) Elève, Adjoint(e)
au trésorier(e) ou secrétaire, reporter, secouriste...

INFORMER, DIALOGUER, ECHANGER

L'AS révélateur de talents !



Document réalisé en partenariat avec les
fédérations de parents d'élèves



Nous contacter

UNSS

13 Rue Saint Lazare
75009 PARIS

Tél : 01.42.81.55.11

Mail : dn@unss.org

Site : unss.org

L' ASSOCIATION SPORTIVE

de votre ENFANT

« MODE D'EMPLOI »



« Ensemble, construisons les modalités
de participation de tous les parents »

**L'AS accessible,
L'AS, une école de la réussite !**



**L'UNSS, la fédération sportive
scolaire des collèges et lycées**



MIEUX VIVRE SA SCOLARITE

1- POURQUOI UNE ASSOCIATION SPORTIVE ?

Parce que l'AS participe à la réussite scolaire et au mieux vivre ensemble. L'AS est obligatoire dans tous les collèges et tous les lycées.

2- L'INSCRIPTION EST-ELLE OBLIGATOIRE ?

Elle est facultative mais une fois inscrit, l'enfant se doit d'être assidu toute l'année !

3- QUELLES SONT SES MODALITES POUR L'INSCRIPTION ?

Remplir le formulaire remis par l'enseignant ou disponible sur le site de l'établissement.

Fournir le certificat médical.

Possibilité de payer avec le coupon sport

Précision :

Une seule licence est valable pour l'ensemble des activités.

4- QUE FAIT-ON A L'AS ?

L'Association Sportive propose la pratique d'une ou plusieurs activités sportives et assure également la formation des Jeunes Officiels (Arbitre-juge, Dirigeant, Organisateur).

5- EN QUOI L'AS EST-ELLE DIFFERENTE D'UN CLUB LOCAL ?

Le président en est le chef d'établissement et les encadrants sont les enseignants d'EPS.

L'AS scolaire permet avec une seule licence la pratique de plusieurs activités.

L'AS est accessible (en moyenne 20€)

Elle est ouverte à tous, quel que soit le niveau.

Toute rencontre est basée sur la notion d'équipe et la présence obligatoire d'un Jeune Officiel formé et certifié.

6- COMMENT L'ELEVE PEUT IL S'ENGAGER ?

En pratiquant (pratique de loisir ou compétitive).

En s'inscrivant comme Jeune Officiel.

En devenant Vice-Président(e) de l'AS au côté du Vice-Président(e) parent d'élève.

7- Y-A-T-IL UN PROJET POUR L'AS ?

Oui. Il doit être voté au Conseil d'Administration de l'établissement en relation avec son projet et les plans de Développement du Sport Scolaire.

8- A QUEL MOMENT AI-JE L'INFO et COMMENT ?

A la rentrée scolaire (dossier d'accueil), sur le site de l'établissement, de l'UNSS ou des fédérations de parents d'élèves.

9- QUI ENCADRE et QUAND ?

Les professeurs d'EPS, généralement sur le mercredi (jour officiel de l'AS) mais aussi sur d'autres créneaux (pause méridienne par ex).

« L'AS c'est une école de la vie, une aventure humaine et sportive qui m'a permis de déboucher sur un avenir responsable ». Jérémy, Jeune Officiel certifié International en Basket, Etudiant en droit et en Sciences Politiques

« L'AS m'a permis de prendre confiance en moi et de comprendre le sens du mot responsabilité. J'ai découvert le côté très humain du sport, appris à penser Equipe et même trouvé mon orientation scolaire grâce à l'UNSS qui m'a fait partager plus que du sport ». Claire, licenciée à l'AS de la 6^{ème} à la Terminale, membre de la Commission Nationale des Jeunes Officiels, Etudiante en management et communication

« L'AS a facilité l'intégration de ma fille en 6^{ème}. Elle a découvert la notion d'équipe et de projet. Sa pratique du rugby lui permet d'avoir une image de sportive respectée des garçons et des filles. Depuis 3 ans elle vit mieux sa scolarité. Son engagement à l'AS lui a permis de trouver son équilibre ».

Isabelle, maman d'une élève de 3^{ème}



10- QUELS SONT LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE ?

La journée nationale du Sport Scolaire (généralement le 3^{ème} Mercredi de septembre).

L'Assemblée Générale en début d'année avec la confirmation du planning des activités et du calendrier.

Les rencontres et/ou compétitions avec d'autres établissements

La formation des Jeunes Officiels

La fête de l'AS en fin d'année par exemple, mais aussi beaucoup d'autres sorties.

11- COMMENT PARTICIPER ?

En prenant connaissance des informations.

En étant présent à l'AG et en participant aux propositions et réflexions, notamment lors de la construction du projet d'AS.

En valorisant l'engagement de mon enfant.

12- DOIS JE OBLIGATOIREMENT ETRE LICENCIE(E) A L'AS ?

Les parents peuvent tout à fait prendre une licence adulte selon les modalités précisées à l'AG afin de partager la vie associative de l'enfant.

Cet engagement permet de vivre pleinement la vie de l'AS pour une mise en place réelle de la coéducation.

13- PUIS-JE ENCADRER OU ACCOMPAGNER ?

Oui. Toute prise de responsabilités doit être reconnue par le Comité Directeur de l'AS.

14- COMMENT PRENDRE DES RESPONSABILITES ET A QUI M'ADRESSER ?

En devenant Vice-Président(e) Parent d'élève à l'AS au côté du Vice-Président(e) Elève.

Au professeur d'EPS ou au Chef d'Etablissement, qui est le Président d'AS, au Vice-Président Parent d'élève et aux fédérations de parents d'élèves.

15- CELA PREND BEAUCOUP DE TEMPS ?

Non ! C'est en fonction du temps dont le parent dispose avec au moins 2 réunions dans l'année.

DECOUVREZ LA PARTIE ADMINISTRATIVE ET INSTITUTIONNELLE DE L'AS SUR LE SITE DE L'UNSS avec le MEMENTO

« Je suis Vice-Président Parent d'élève à l'AS »

CIRCULAIRES ET MODALITES DE L'OPTION FACULTATIVE EPS HAUT NIVEAU SCOLAIRE POUR LE BACCALAUREAT

L'UNSS, la fédération sportive scolaire du 2nd degré (Clg et Lyc)

- Fédération Multisports
- Plus d'1 Million de licenciés
- 100 sports de base pour 80 de référence
- 9500 AS
- Prix modéré de la licence
- Encadrement de qualité
- Mixité, égalité des chances
- Handicap
- Pratique/Initiation/Rencontres
- Formation, certification Jeunes Officiels
- 50 963 JO formés chaque année
- Responsabilisation, autonomie
- Expérience en équipe pour une meilleure orientation scolaire

- L'AS est une chance au SERVICE de la REUSSITE de TOUS les élèves,
- L'AS est la garantie d'une bonne INTEGRATION au collège et au lycée, chacun peut trouver sa place,
- L'AS permet de faire l'expérience de la VIE ASSOCIATIVE
- L'AS est l'apprentissage de la CITOYENNETE, pour vivre ENSEMBLE des émotions,
- L'AS c'est le gout de l'EFFORT, le RESPECT des règles et du groupe,
- L'AS assure l'initiation d'activités sportives (RENCONTRES festives ou compétitives),
- L'AS c'est la FORMATION des Jeunes Officiels,
- L'AS c'est apprendre à avoir CONFIANCE !

L'AS : S'ENGAGER pour S'EPANOUIR, DEVENIR AUTONOME et RESPONSABLE